

**L'invention d'une nouvelle territorialité métropolitaine.  
Réflexion à partir de l'élaboration d'une " politique  
montagne " dans la métropole de Grenoble.**

Marie-Christine Fourny

► **To cite this version:**

Marie-Christine Fourny. L'invention d'une nouvelle territorialité métropolitaine. Réflexion à partir de l'élaboration d'une " politique montagne " dans la métropole de Grenoble. . Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation, Colloque ASRDLF, Jul 2017, athènes, Grèce. halshs-01561569

**HAL Id: halshs-01561569**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01561569>**

Submitted on 19 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Labex Item



Innovation et Territoires de Montagne



**Colloque ASRDLF- ERSAG7 2017**  
**Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation/**  
**Cities and regions in a changing Europe: challenges and prospects**  
**5-7 juillet 2017, Athènes, Grèce**

**Titre communication :** L'invention d'une nouvelle territorialité métropolitaine. Réflexion à partir de l'élaboration d'une « politique montagne » dans la métropole de Grenoble.

**Auteur :** Marie Christine Fourny, UMR PACTE, Univ. Grenoble Alpes

En France, la loi MAPTAM, en 2014, a mis en place un nouveau statut d'intercommunalité : la métropole. Celle-ci met en place des modes de gouvernance et des compétences sur un périmètre élargi. Cette extension a pour conséquence une hétérogénéité accrue : s'il y a interdépendance notamment dans la mobilité et l'économie, les modes d'occupation des sols, les types d'habitat, ou encore les pouvoirs des communes conduisent à des intérêts et des positionnements fort différents. La métropole nécessite de gérer cette hétérogénéité, et ce faisant d'inventer des territorialités politiques inédites.

L'exemple de la politique montagne de Grenoble met en évidence une tentative d'instaurer un nouveau rapport entre communes, pour gérer un rapport urbain/montagne qui se pose dorénavant au sein du périmètre de la métropole. Au lieu de pouvoir considérer que son territoire se définit par son unité, la métropole doit donc faire avec une altérité interne : la zone de montagne. Du point de vue de la territorialité politique, il s'agit de passer d'une pensée républicaine de l'intercommunalité à une pensée de la mosaïque (Beauchard, 2003). La logique de coopération en est modifiée, ou du moins dépassée.

La métropole grenobloise compte depuis 2015 49 communes, dont 34 classées en zone de montagne, un statut indiquant des facteurs particuliers de relief et de pente.

La dimension montagnarde marque un clivage urbain-périurbain très net, l'agglomération dense s'étant développée sur le fonds de vallée, et le desserrement résidentiel se réalisant sur les versants. Elle s'inscrit également dans un rapport centre-périphérie exacerbé. La zone de montagne, à l'instar des espaces ruraux, a contribué au développement urbain via ses ressources naturelles. L'industrie grenobloise moderne s'est édifiée sur la transformation de l'énergie hydraulique. Celle-ci a favorisé aussi bien des industries que l'ingénierie et la recherche. Cette hégémonie urbaine dans l'accaparement des ressources

montagnardes a conduit à revendiquer un titre de capitale alpine révélateur des rapports de pouvoir entre espaces.

Dans les années soixante, le développement du tourisme, notamment hivernal, a produit un développement propre aux espaces montagnards tout en les maintenant dans la dépendance d'une consommation urbaine. Son équipement sert l'industrie grenobloise et les activités récréatives bénéficient à la clientèle urbaine.

A partir des années 90, les montagnes confèrent un agrément résidentiel important à l'agglomération notamment pour les emplois métropolitains, alors que les moteurs économiques se sont déterritorialisés. Cette valeur transforme le rôle de la périphérie, mais n'en change pas la place : les référents idéologiques qui produisent la valeur environnementale restent le fait des espaces urbains, introduisant une domination culturelle (Perlik, 2011).

Le caractère montagnard accroît l'opposition entre catégories géographiques. Depuis le 18<sup>e</sup> siècle, la montagne s'est définie dans l'opposition à l'urbain. La fuite de l'urbain qui constitue l'un des moteurs de la périurbanisation s'alimente là de références idéologiques particulièrement clivantes.

Cette opposition entre catégories spatiales se superpose aux périmètres institutionnels au travers des parcs naturels régionaux, englobant la montagne et s'arrêtant aux portes de l'agglomération.

La métropole aujourd'hui se trouve donc dans un contexte complexe : (i) de polarisation, avec une interdépendance entre pôle d'emploi et zone résidentielle et récréative en montagne, (ii) d'intersection avec les espaces de projet sur la montagne (parcs naturels), (iii) de prise en compte d'enjeux environnementaux particuliers ressortissant de la ruralité (agriculture, forêt, densité, transports en milieu de faible densité), (iv) de prise en compte des impacts environnementaux de la mobilité (pollution).

La réflexion sur la politique montagne a été lancée il y a un an. Nous appuyant sur une analyse des discours politiques et des entretiens d'habitants navetteurs, nous en montrerons les contradictions. A) L'équipe présidentielle ne souhaite pas mettre en place une politique catégorielle, qui conduirait à ériger les communes de montagne en catégorie politique ; la politique montagne veut concerner l'ensemble de la métropole et s'inscrire dans chacun de ses secteurs. Elle doit aussi se définir dans un cadre multipartenarial, au sein de la métropole et en relation avec les instances voisines et les institutions dont le périmètre est intéressant. Elle demande également de s'inscrire dans un cadre politique englobant telle que la stratégie européenne de l'espace alpin. B) Les habitants souhaitent tout à la fois la préservation de la qualité résidentielle de l'espace montagnard et une accessibilité maximale aux services et emplois urbains. Leurs représentations comme leurs pratiques montrent une différenciation territoriale à maintenir entre urbain et rural, au sein d'un espace métropolitain de circulation.

Nous débattons en conclusion de cette forme d'interterritorialité (Vanier, 2008) qui doit composer avec ce jeu spatial complexe, entre catégories internes bien différenciées, périmètres englobant d'échelle large, croisements de périmètres institutionnels et interdépendances de flux. Il s'agit alors d'élaborer une politique véritablement relationnelle, dont les termes sont encore à trouver.

**Mots clés :** Métropole, montagne, interterritorialité, centre-périphérie, métropolisation

1. Bertrand N., Cremer-Schulte D. et Perrin M., 2015, Planification stratégique et asymétries territoriales. Grenoble et le Grand Genève, deux régions urbaines alpines à l'épreuve de la cohérence, *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine* [En ligne], 103-3 | 2015
2. Bloch D, Lajarge R. 2015, le pari de la métropole, Grenoble, PUG
3. Beauchard J., dir. 2003. La mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation. Paris, Éditions de l'Aube
4. Bocco A, Zepptella P. (eds), 2011, Innovative policies for Alpine towns. Založba ZRC/ZRC publishers, Ljubljana
5. Dematteis G., 2009, Polycentric urban regions in the Alpine space, *Urban Research & Practice*, Vol. 2-1, p. 18-35
6. Deverre C., 2004, Les nouveaux liens sociaux au territoire, *Nature, Sciences, Sociétés*, 12, p.172-178.
7. Fourny M.-C., 1999. Affirmation identitaire et politique de réseau des villes alpines. *Revue de Géographie Alpine*, n°87 (1), pp.171-180.
8. Bloch D, Lajarge R., 2015, Grenoble, métropole en (et par les) montagnes, in Bloch D, Lajarge R. 2015, le pari de la métropole, Grenoble, PUG, p 177-188
9. Healey P. 2003,- Planning in Relational Space and Time: Responding to New Urban Realities, in *A Companion to the City*, Gary Bridge and Sophie Watson ed., Blackwell Publishing, p. 517 -531
10. Magnaghi A. 2014, La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire comme bien en commun. Eterotopia France.
11. Mora O. (Ed.), Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030: des relations villes-campagnes en émergence ? Versailles, Quae.
12. Moss L.A.G. (ed.), 2006. The amenity migrants : seeking and sustaining mountains and their cultures, CAB International, Wallingford.
13. Perlik M., 2011, Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain. Les nouveaux résidents partagés entre amour du paysage et capital symbolique, *Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research*,
14. Swyngedouw E. and KaõÈka M. 2003, The Environment of the City . . . or the Urbanization of Nature, in *A Companion to the City*, Gary Bridge and Sophie Watson ed., Blackwell Publishing, p.567-580
15. Vanier M. 2008, Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité, *Anthropos*, 160p,